



## Un printemps sous contraintes ... mais avec de l'optimisme.



Chères Albarédiennes,  
Chers Albarédiens,

Le printemps est arrivé avec ses fleurs, signe que la vie est forte. Si on regarde certains pans de l'horizon, des préoccupations demeurent. La crise sanitaire est toujours là et nous sommes entrés, lors du week-end de Pâques, en période de vigilance renforcée pour quatre semaines. Les commerces jugés non-essentiels ont du baisser le rideau. Les déplacements sont limités à 10 km, et ceux entre les régions ne sont autorisés que pour raisons impérieuses, Notre économie et, plus directement, certains d'entre vous, sont toujours fragilisés.

Un regard plus large nous apporte néanmoins de l'optimisme. La vaccination progresse et sera le gage d'une maîtrise de la pandémie. Mon vœu est que nous puissions avoir un été libéré permettant enfin une relance de l'activité et de l'économie.

L'actualité municipale est dense : vote du budget primitif 2021, suivi des travaux de la gendarmerie et du multiple rural, projets villages fleuris et village étoilé ...

Je vous propose de revenir sur cette actualité dans ce nouveau numéro de notre lettre d'informations qui, saison oblige, a changé de maquette.

Cordialement.

Votre maire

Francis CIPIERRE

## Sommaire

- Conseil Municipal et budget 2021
- Commissions
- Villages Fleuris
- Questions à ...
- Ma Mairie en poche
- Atlas de la Biodiversité Communale
- L'espace des Associations
- Dossier pollution lumineuse



## Point Vaccination

Après un démarrage retardé par la livraison trop lente des vaccins, le rythme de la campagne vaccinale s'est accéléré. La majorité des personnes éligibles de la commune ont reçu une première injection au centre de vaccination contre la Covid-19 de l'hôpital d'Excideuil. 7 personnes ayant des problèmes de mobilités ont été accompagnées et vaccinées pour la première dose en mars. Pour elles, la 2<sup>e</sup> injection aura lieu le 13 avril.

Pour les plus de 75 ans qui n'auraient pas encore pu se faire vacciner : des appels sont assurés par l'Assurance Maladie pour faciliter leur accès à la vaccination, et prise de rendez-vous au 05 53 62 25 12 (Hôpital d'Excideuil).

Depuis le lundi 12 avril, toutes les personnes âgées de plus de 55 ans, quel que soit leur état de santé, ont la possibilité de réserver un rendez-vous pour se faire vacciner en France.

D'ici la fin de l'été, toutes les personnes de plus de 18 ans qui souhaitent se faire vacciner pourront l'être.





# Ça s'est passé au



## Spécial Budget

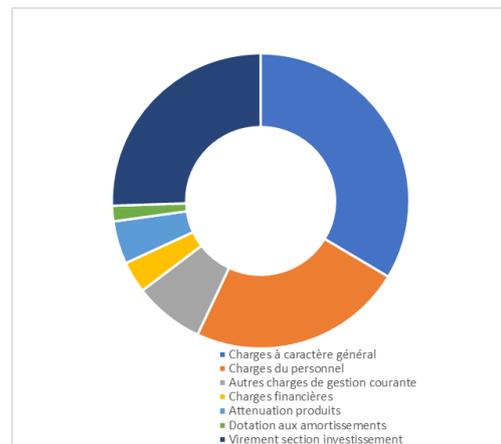
Le Conseil Municipal du 9 mars 2021 était largement consacré au vote du budget primitif 2021.

Un budget maîtrisé mais mis en tension pour financer l'extension de la gendarmerie mais aussi la mise au norme du Multiple rural.

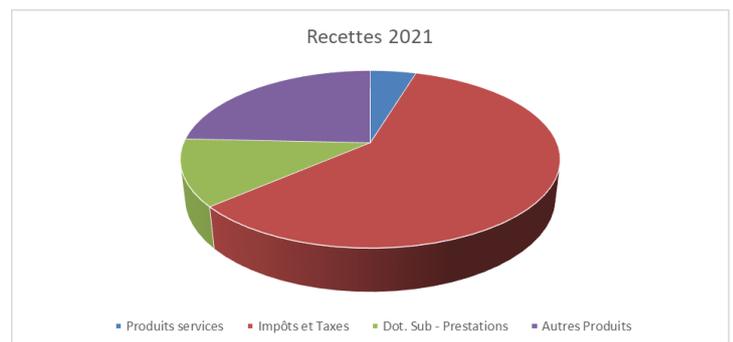
La commune finance l'extension de la gendarmerie qui représentera un investissement total de plus de 2 millions d'euros dont une grande partie sera mobilisée en 2021. 93% de nos investissements 2021 seront liés à la Gendarmerie.

Nous menons de front la mise au norme du Multiple rural dans l'objectif de la réouverture d'un lieu de restauration et d'échanges en centre bourg.

Les dépenses de fonctionnement ont été voté à hauteur de 535 609 €. Elles restent stables voire en léger retrait (-2%) par rapport au réalisé 2020.



Si les impôts et taxes constituent l'essentiel des ressources de la commune, il n'y aura **pas d'augmentation** pour les taxes directes locales dont le taux est à sa main : taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties.



Il est par ailleurs programmé l'enfouissement des réseaux et éclairage route du Châtenet, la sécurisation défense incendie, des travaux et matériel de voirie ou encore l'acquisition de matériel, mobilier et de l'informatique

## En synthèse

| SECTION               | Pour mémoire Budget 2020 | Restes à réaliser n-1 | Résultats n-1 reportés | Crédits de l'exercice votés | BP 2021        |
|-----------------------|--------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------------|----------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b> |                          |                       |                        |                             |                |
| Dépenses              | 623 185,21€              | 0,00 €                | 0,00 €                 | 535 609,44€                 | 535 609,44€    |
| Recettes              | 623 185,21€              | 0,00 €                | 123 686,44€            | 535 609,44€                 | 535 609,44€    |
| <b>INVESTISSEMENT</b> |                          |                       |                        |                             |                |
| Dépenses              | 2 369 639€               | 1 876 535,00€         | 0,00 €                 | 2 027 335,00 €              | 2 027 335,00 € |
| Recettes              | 2 369 639 €              | 962 622,00 €          | 714 761,56 €           | 2 027 335,00 €              | 2 027 335,00 € |

| TAXES            | TAUX    | BASES   | PRODUITS       |
|------------------|---------|---------|----------------|
| Taxe Habitation  | -       | -       | -              |
| Foncier bâti     | 41,98%  | 483 900 | 203 141        |
| Foncier non bâti | 49,28 % | 18 600  | 9 166          |
| CFE              | -       | -       | -              |
| <b>TOTAL</b>     |         |         | <b>212 307</b> |



La commune apporte son soutien à **17 associations** engagées dans l'action sociale, la vie sportive et culturelle communale, la protection animale et environnementale.



# Ça s'est passé dans les Commissions

## Commissions travaux

Lors des travaux de réhabilitation du multiple rural il est apparu que la chaudière était vétuste et présentait des dysfonctionnements. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises afin de les changer.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires sur la gendarmerie pour un mur de soutènement.

La construction d'une voie d'accès au cimetière par le côté gendarmerie a été réalisée par l'entreprise EUROVIA (en charge des VRD sur le chantier de la gendarmerie) pour un montant de 4000€ttc.

La construction des nouveaux bâtiments se poursuit de façon optimale. Le premier bâtiment de logement est hors d'eau. L'isolation externe est en cours de pose. La couverture du deuxième bâtiment de logement sera posée la semaine du 19 avril.

Enfin des travaux préparatoires à l'extension du bâtiment de gendarmerie ont été réalisés.

A ce jour aucun dépassement de planning n'est prévu.



Des travaux sur les eaux pluviales ont été réalisés à l'intersection de la D705 et de la route du Chatenet. Ceux-ci ont consisté à canaliser les eaux de ruissellement en provenance de la route du Chatenet vers le ruisseau traversant Saint-Martial en provenance de l'Étang. Ils ont été financés par la CCILAP.

## Commission Finance

Les réunions des 6 mars et 7 avril ont permis de préparer la présentation du budget primitif au Conseil. Un point de suivi a été réalisé sur le financement des travaux d'extension de la Gendarmerie.

Une réflexion a été menée sur la cession de 2 immeubles communaux inoccupés.

## Commission Communication, Culture et Vie Sociale

Les réunions des 27 février, 26 mars, 9 avril ont notamment porté sur les dossiers Village Fleuri et village étoilé (voir pages suivantes) en lien avec la Commission environnement et développement durable. Les autres sujets : rénovation du site internet, mise en place de « Ma Mairie en Poche », nouvelle boucle de randonnée.

Une visite des fours à chaux du bourg avec Jean François Aublant et Michel Deléron a été organisée le 27 février 2021 (Etude de valorisation du site). Une priorité reste la mise en sécurité du site.



## Commission environnement et développement durable

Il a été proposé la mise en place d'un compostage collectif à l'attention des habitants dans le cadre de la valorisation des déchets fermentescibles.

Proposition d'extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 6h sur toute la commune sauf aux points dangereux dans le bourg concernant essentiellement les habitations à proximité de la D705 et le bourg.

## Commission Solidarité – Vie Sociale

Des actions ciblées ont été menées pour suivre des situations individuelles dans le contexte de la crise sanitaire.



## Questions à ... **Laurence Micouraud** *Conseillère municipale*

**La Lettre d'Information** : Laurence, pourrais-tu te présenter en quelques mots et expliquer ton engagement municipal ?

**Laurence Micouraud** : *Infirmière de formation, j'exerce mon métier à l'hôpital de Saint-Yrieix dans ce contexte sensible de crise sanitaire.*

*Marié et maman de Léna, j'habite au Prunier. C'est mon premier mandat. Je souhaitais m'engager davantage dans la vie de la commune et l'équipe qui s'est formée autour de Francis Cipierre répondait à ce projet.*

**LLI** : Dans quelles commissions et actions es-tu engagée ?

**LM**: *Je participe à 3 commissions: « Culture, Communication, Vie Sociale », « Solidarité-Actions sociales » et « Appel d'offres ».*

*Je suis également déléguée au Syndicat intercommunal d'aide sociale (SIAS) et au syndicat communal à vocation scolaire (SIVOS).*

*Comme dans ma vie professionnelle, je souhaite mettre au service de la commune mes compétences relationnelles et organisationnelles.*



| Si j'étais ...  | Je serais ...            |
|-----------------|--------------------------|
| 1. Un livre     | Le Petit Prince          |
| 2. Un film      | Intouchables             |
| 3. Un plat      | Des pâtes à la carbonara |
| 4. Un arbre     | Un chêne                 |
| 5. Une activité | Aider les autres         |
| 6. Un animal    | Un chat                  |
| 7. Une musique  | Celle des années 80      |
| 8. Un parfum    | Le mimosa                |
| 9. Une fleur    | Une orchidée             |
| 10. Un sport    | Le vélo                  |

## Ma mairie en poche: un nouveau vecteur d'informations municipale

Pour être toujours plus proche de vous et communiquer en temps réel, la commune s'est dotée d'une application mobile gratuite pour relayer les informations importantes .

L'application "**Ma mairie en poche**" (MMEP) vous permet de vous abonner au fil'info de la commune afin de recevoir des informations et des alertes directement sur votre téléphone ou votre tablette.

Ces messages pourront concerner différents sujets : informations liées à la situation sanitaire, à un événement particulier, à l'action sociale, travaux sur l'espace public, manifestations culturelles et sportives, ...

Comment recevoir les informations ?

- 1 - Téléchargez gratuitement « Ma mairie en Poche » via Google Play ou Apple Store sur votre téléphone et suivez les instructions.
- 2 - Entrez le code postal « 24160 » ou tout simplement le nom de la commune.
- 3 - Vous êtes prêt à recevoir les notifications

**A vous de jouer, c'est très simple et rapide pour rester informé en temps réel !**



**Badges redevance incitative.** En raison d'une modification sur le calendrier de la phase de facturation pédagogique liée à la mise en place technique de la redevance incitative, l'envoi des badges aux usagers enregistrés par le SMD3 a été reporté au mois d'octobre. Durant cette période, les bornes resteront en libre accès pour les utilisateurs. Cette phase pédagogique devrait être repoussée à 2022 afin de permettre aux usagers de pouvoir s'essayer pendant une année à l'utilisation du matériel, du badge et d'avoir une visibilité sur leur facturation à blanc.



# Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**Une première fleur** a été obtenue par notre commune en 2018. Elle venait récompenser une démarche patiente initiée plusieurs années auparavant pour améliorer le cadre de vie de notre village. 46 communes (soit moins de 10%) du département ont obtenu cette distinction dont nous sommes fiers. Les membres du jury avaient apprécié nos actions environnementales : aménagements, diversité des végétaux, qualité du fleurissement, la charte « zéro herbicide », les entrées du bourg ou encore l'entretien de la voirie ...

**Le label** récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets

**En 2021, notre fleur est remise en jeu.** Le jury viendra évaluer notre démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement avec une attention particulière sur les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité et sur les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces de la commune.



**Une commune attractive.** La présence du végétal en toutes saisons et l'aménagement des espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre. La végétalisation saisonnière, l'ambiance paysagère spécifique, la propreté des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine végétal et architectural favorisent l'attractivité touristique et contribuent au développement de l'économie locale.



**Notre ambition : conquérir avant la fin du mandat une deuxième fleur.** Un nouveau dossier a été constitué et un groupe de travail associant les agents communaux est en cours de constitution. Votre participation sera la gage du maintien de notre fleur et de la conquête d'une seconde fleur

**Charte de végétalisation.** La commune a le projet de favoriser les initiatives de végétalisation de l'espace public communal de proximité par les habitants. L'objectif est de permettre aux habitants de participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie par le renforcement du végétal en jardinant dans le respect de l'environnement .

La mairie apporte les végétaux et le signataire s'engage à les soigner, en assurer la taille, le paillage et l'arrosage de façon économe.

**Concours des maisons et jardins fleuris 2021.** La période de vigilance renforcée a souvent été l'occasion d'apporter un soin particulier à son jardin. L'équipe municipale de Saint-Martial a décidé de soutenir ces initiatives par un nouveau concours ouvert à tous ses habitants.

Un jury associant des habitants fera une balade dans les rues de la commune entre le 15 juin et le 15 juillet. Cette promenade permettra de retenir les maisons dont les jardins ou potagers fleuris, visibles de la rue, seront primés à l'automne. S'inscrire auprès de la mairie dès à présent et avant le 10 juin.

Courriel : [mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr)



## Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) propose de déposer un projet au titre des atlas de la biodiversité (ABC) et de coordonner l'action pour plusieurs communes du bassin de l'Isle dont Saint-Martial-d'Albarède .

### Qu'est-ce qu'un Atlas de la biodiversité communale ?

Véritable **outil stratégique de l'action locale**, les ABC offrent, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné.

La mise en place d'un atlas de la biodiversité communale poursuit de multiples objectifs. A la fois **outil d'information et d'aide à la décision**, il cherche à :

- **mieux connaître la biodiversité d'un territoire** et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés,
- **sensibiliser et mobiliser** les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser,
- **intégrer les enjeux de biodiversité** en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

### Quelles sont les productions d'un ABC ?

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la **production de trois types de rendus** :

- la réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ces productions doivent être livrées et rendues publiques.

### Comment mettre en place cette ABC ?

Le Syndicat les Enfants du Pays de Beleyme ont déposé et animeront ce projet. Ils seront à l'initiative des démarches mais également à l'écoute des élus locaux et des riverains impliqués dans le projet.

De nombreuses actions seront entreprises telles que des animations avec le grand public, les scolaires et autres ALSH, des démarches de sciences participatives, des enquêtes, des études confiées à des spécialistes, etc.

Des chantiers participatifs pourront être engagés : plantation de haies, de ripisylve, création d'un sentier de découverte des orchidées, restauration de mares, etc.

Ce projet ABC du Bassin de l'Isle 2021 permet d'initier une dynamique de projets environnementaux. Cela peut être le point de départ de projets individuels ou collectifs : restauration / préservation de milieux, Territoire Engagés pour la Nature, restauration des Trames Verte et Bleue, etc.

Il nécessite un groupe de travail associant des habitants de la commune intéressés par ce projet.

Contact : [mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr)



Un Bureau communautaire s'est réuni le 6 avril 2021 à Brouchaud, dans le strict respect des règles sanitaires. La réunion a débuté par une présentation par l'ATD (Agence Technique Départementale) de la nouvelle plateforme territoriale d'accès aux services : [demarches.dordogne.fr](http://demarches.dordogne.fr). Cette base de données unique et collaborative simplifie le parcours de l'utilisateur en lui permettant de savoir, sur un seul site, qui fait quoi, et où, en matière de services publics (enfance jeunesse, assainissement, logement, état civil, etc.). Notre communauté de communes est un territoire pilote dans la conception de ce portail citoyen. Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette réunion du bureau : la préparation du budget, la saison culturelle 2021-2022, l'adhésion à un groupement de commande d'achat d'énergie à l'échelle de la [Région Nouvelle Aquitaine](#), la signature d'une convention de partenariat avec la [Chambre d'Agriculture](#) concernant la transmission d'exploitations agricoles, la signature de contrats avec l'Etat dans le cadre de [France Relance](#).



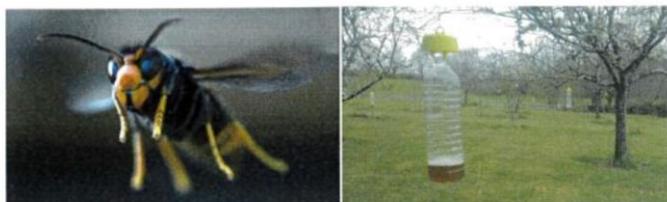
La Commission « Culture » de la CCILAP, présidé par Pierre Thibaud, s'est réuni le samedi 27 février de 14h00 à 16h30 à la salle des fêtes de Saint Martial d'Albarède.

La note d'information à destination des entreprises sur les Mesures d'urgence et de soutien à destination des entreprises a été mise à jour le 08/04 / 2021 et se trouve disponible en mairie sur demande.

Cette actualisation comprend :

- Les sites de référence et contacts utiles
- Les principales mesures d'urgence à destination des entreprises
- Le panorama des mesures de soutien.

La communauté de communes avait lancé un appel à projet pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une **centrale photovoltaïque** au sol sur le site du Causse de l'Isle, au niveau de l'ancien terrain militaire de Savignac-les-Eglises. La CCILAP a décidé de retenir le projet de la société RES pour développer, construire et exploiter ce parc photovoltaïque. Après une année de diagnostic et d'études d'impact, environnementales, paysagères et pyrotechniques, les demandes d'autorisations (permis de construire et défrichement) nécessaires à la réalisation d'une centrale solaire ont été déposées en mairie et à la DDT de Dordogne. Le projet valorise le site de l'ancien terrain militaire tout en maintenant les activités existantes (randonnée, circuits de VTT, ...).



## Le Frelon asiatique UNE MENACE POUR LES ABEILLES

**CCILAP - Campagne de piégeage  
du 01 mars au 15 mai 2021**

Le début de campagne de piégeage a été efficace. Fin mars avec des températures très douces (25°C), « elles sont toutes sorties en même temps, et, affamées, sont allées direct dans les pièges les 4 premiers jours de la semaine dernière. Celles qui n'ont pas (encore) été capturées ont commencé la construction de leur nid primaire. Les captures devraient être moindres désormais (1 à 2 prises par jour), et se limiter aux reines qui viennent d'un peu plus loin » (Stéphane Beudet).

Il faut rappeler qu'un nid peut manger jusqu'à 11kg d'abeilles et d'insectes à lui seul sur une année.

Une personne qui fait un bon piège, un bon appât, qui le place au bon endroit, proche de sa maison et qui le surveille une à deux fois par jour, pourrait capturer quelques dizaines de reines frelons avec son seul piège et permettrait durant l'année que tout un quartier ou hameau soit épargné en totalité de nids de frelons



# L'espace des Associations

## Comité des fêtes Albarédien

La Journée des Cultures et le concert Nougajazz programmés le 1<sup>er</sup> mai sont reportés en raison du contexte sanitaire. Une nouvelle date est en recherche, compatible avec les contraintes sanitaires. Cette Journée des Cultures permettra l'échange et de la ventes de graines et plantes mais sera aussi l'occasion d'exposition(s), de conférences et causeries afin de créer du lien social.

 **1001 Abeilles** est venue rencontrer le 9 avril le Maire et plusieurs conseillers pour une présentation de leurs activités en synergie avec les travaux menés par la commune dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris.

1001 Abeilles est une association loi 1901 créée en 2017 pour informer tout à chacun du déclin de la « Biodiversité » en prenant les "Abeilles" solitaires ou de colonies, sauvages ou domestiques comme porte parole avant une disparition annoncée. L'association envisage des solutions simples, accessibles et acceptables par tous pour la « Biodiversité ».

<https://1001abeilles.org/>



## Un comptoir pour la salle des associations

Les agents communaux ont réalisé un comptoir très attendu, très pratique et déjà très apprécié dans la salle des associations.



## SOS Chats Libres

L'Association a été créée et déclarée à Périgueux le 18 juin 1993, elle est entièrement et exclusivement gérée par des bénévoles et elle est reconnue d'Intérêt Général.

Elle a pour but de sensibiliser à la misère animale et de faciliter la cohabitation des chats en évitant une prolifération incontrôlée génératrice de nuisances et de tueries. Son action s'exerce sur tout le département de la Dordogne et elle compte à ce jour plusieurs centaines d'adhérents.

Si vous constatez la présence récurrente de chats errants autour de chez vous pour capture et stérilisation, vous pouvez contacter la Responsable SOS chats libres du secteur d'Excideuil : Mme Soubeyran au 05.53.53.22.34

Responsable Mairie : Isabelle Farnier ou secrétariat mairie



## Des bénévoles pour l'organisation des élections

Les élections départementales et régionales ont été maintenues mais avec un décalage d'une semaine. Le premier tour aurait donc lieu le dimanche 20 juin et le second le 27 juin. Deux bureaux de votes seront installés à la Mairie .

Pour limiter le nombre de personnes mobilisées, l'organisation sera adaptée mais la commune aura besoin de bénévoles (une dizaine avec les assesseurs).

Si vous êtes disponible une partie des journées des 20 et 27 juin et souhaitez rejoindre les bénévoles, contactez le secrétariat de Mairie (05 53 62 48 11).

Numéro préparé par la Commission Communication, Culture et Vie sociale – Saint-Martial-d'Alb. 04/2021